



Le CCLAT souligne la longue histoire de collaboration nationale du Manitoba en matière d'abus de substances et de toxicomanie

WINNIPEG, 26 février 2007—Centre géographique du Canada, la ville de Winnipeg convient pleinement pour la tenue d'une rencontre nationale, mais pour le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), dont le conseil d'administration se réunit ici aujourd'hui et demain, le choix de cette ville revêt une importance toute particulière. Certaines des premières et des plus fructueuses collaborations du CCLAT pour réduire les méfaits liés à l'alcoolisme et aux autres toxicomanies ont fait appel à des organismes winnipégois et manitobains.

« Le Manitoba place la barre très haute dans notre domaine », a affirmé le chef Barry King, président du conseil du CCLAT. « Selon moi, cette attitude se manifeste dans sa volonté à collaborer à des projets nous permettant de tirer d'importantes leçons sur l'abus de substances et les toxicomanies. C'est au Manitoba que le coût par habitant de la toxicomanie le moins élevé dans l'Ouest canadien, alors il est évident qu'ils sont sur la bonne voie. »

À l'occasion de la rencontre, une allocution sera prononcée par John Borody, directeur général de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (FMLD), organisme qui collabore avec le CCLAT depuis le début des années 90 pour favoriser le partage de l'information à l'échelle nationale.

En 1994, le Manitoba est devenu l'une des premières provinces canadiennes à adhérer au réseau Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP), créé la même année par le CCLAT pour offrir une tribune favorisant l'échange d'information à l'échelle nationale, provinciale/territoriale et municipale. Puis en 2004, la nomination d'un coordonnateur SEP pour le Manitoba, dont le poste est financé conjointement par la FMLD et le CCLAT, est venu renforcer cette initiative.

En 2002, la FMLD a collaboré avec le CCLAT et plusieurs autres organisations afin de créer le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT), tribune pour la définition de positions communes sur les questions entourant la toxicomanie au Canada. Ainsi, le Manitoba a contribué, par l'entremise du CECT, à de nombreuses initiatives clés au pays, dont l'Enquête sur les toxicomanies au Canada (2004) et le rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada* (2006). Le volet manitobain du SEP a également joué un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada.

Le travail actuel du SEP Manitoba vise notamment l'élaboration et le soutien du nouveau cadre antidrogue de la province, qui devrait être rendu public en 2007. Le comité SEP continue également à promouvoir et à appuyer des projets multisectoriels, comme la Stratégie antiméth du Manitoba et le tribunal de traitement des toxicomanies de Winnipeg.

Le conseil d'administration du CCLAT mettra à profit certaines des leçons tirées pendant son séjour à Winnipeg, en particulier celles touchant les questions de toxicomanie dans les milieux éloignés du Canada, lors de sa prochaine réunion, qui se tiendra en juin prochain, à Yellowknife (T. N.-O.).

.../2

**Au sujet du CCLAT**

Le CCLAT est l'organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies et est subventionné par Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. Établi en 1988 par une loi du Parlement, il fournit des renseignements et des conseils objectifs et factuels visant à réduire les méfaits de l'alcoolisme et des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Brooke Bryce

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)

Tél. : 613-235-4048, poste 243

Courriel : bbryce@ccsa.ca